

Jean-Pierre Obin

QUELLE ECOLE POUR QUELLE NATION ? (Ouverture de la journée du Sénat d'Education et devenir, 1994)

Mesdames et messieurs, il me revient donc d'introduire le thème de cette journée. Je le ferais, ce thème "Quelle Ecole pour quelle nation ?" étant formulé par une interrogation, par quatre séries de questions. Ce n'est pas là seulement un exercice convenu. Nous en sommes tous, me semble-t-il, en cette période à nous poser des questions. Dans ce domaine de l'éducation, comme en bien d'autres, le temps des certitudes paraît bien révolu, et si nous sommes ici rassemblés, avec nos sensibilités diverses, c'est pour chercher des solutions, certes, mais sans doute aussi pour tenter de mieux cerner l'épaisseur, la complexité et la nouveauté par certains aspects, des problèmes éducatifs de cette fin de siècle. Cette interrogation associe les deux termes d'école et de nation. Ce rapprochement n'est pas vraiment nouveau, et le sujet est vaste ! Nous avons donc souhaité, dans cette journée d'études, plutôt tenter de saisir son actualité et repérer les éléments nouveaux qui viendraient aujourd'hui modifier sa dynamique.

Pour commencer je veux vous faire partager une expérience récente. L'action se passe dans un collège de ZEP d'une grande ville. La principale du collège accueille ce jour là des directeurs d'établissements de formation du ministère de la santé venus s'informer de la démarche de projet d'établissement dans notre ministère. Ce collège accueille des enfants originaires de plus de 20 nationalités, et de moins en moins d'enfants d'origine française, six à la dernière rentrée ! Il accueille aussi une vingtaine d'élèves handicapés moteurs. Je me souviens très bien de la première phrase qu'a prononcé cette femme pour présenter son établissement : "Dans cette maison, a-t-elle déclaré, nous préparons la société de demain". Et d'expliquer ensuite les objectifs et les principaux éléments de son projet. Dans ce collège, la socialisation des enfants n'est en effet pas un objectif subalterne, elle constitue bien une des finalités de la scolarité. Mais cette principale disait me semble-t-il autre chose, car elle n'a pas dit "nous les intégrons à la société", ce qui aurait centré davantage son propos sur les enfants, mais bien "nous préparons la société".

Cela m'a rappelé la définition que Hannah Arendt donne de l'éducation : "Avec la conception et la naissance, écrit-elle dans *La crise de l'éducation*, les parents n'ont pas seulement donné vie à leurs enfants, il les ont en même temps introduits dans un monde. En les éduquant ils assument la responsabilité de la vie et du développement de l'enfant mais aussi celle de la continuité du monde". L'éducation aurait ainsi toujours un double objet, l'enfant et la société, et l'éducateur toujours une double mission, d'abord de "pédagogue", celle d'instruire l'enfant et de l'introduire dans la société, de le "socialiser", mais aussi de "responsable du monde", de "conservateur" comme l'écrit Hannah Arendt, d'un patrimoine politique et culturel, d'une tradition, notamment incarnée, en France, dans l'idée de nation.

La première série de questions que nous pourrions nous poser tiens précisément au rôle joué par l'idée de nation dans le processus intégrateur des populations et dans la reconstitution permanente, toujours à faire, du lien social. Avec le développement des classes moyennes, la disparition des langues régionales, l'extinction des affrontements religieux et la fin de l'utopie révolutionnaire, l'homogénéité nationale ne semble ne jamais avoir été si forte qu'aujourd'hui nous dira sans doute Dominique Schnapper. Pourtant des signes

d'essoufflement paraissent se manifester dans les institutions - église, armée, syndicats, associations, entreprises - qui ont toujours joué un rôle intégrateur au sein de la nation française. Le problème de l'immigration, de son contrôle, et de l'intégration des jeunes qui en sont issus, se révèle comme une préoccupation majeure de l'opinion. Ces difficultés seraient-elles liées aux particularités - notamment culturelles et religieuses - des nouvelles populations immigrées, ou bien seraient-elles dues à l'affaiblissement des valeurs qui légitimaient efficacement, jusqu'à présent, l'existence de la nation et l'autorité dont elle se prévalait pour imposer la conformité des comportements, ou encore seraient-elles un effet de la montée d'une exclusion sociale liée à l'approfondissement de la crise économique ? En d'autres termes ces difficultés sont-elles dues à la spécificité de l'Islam ou de l'Afrique, ou bien aux progrès de l'individualisme et à la nature de la modernité, ou encore à la montée du chômage ?

La deuxième série d'interrogations tient plus directement au rôle joué par l'école dans ces processus intégrateurs. On a parfois l'impression, dans les villes du moins, que l'Ecole est un peu seule, ou qu'elle est en première ligne, qu'elle est en tout cas la seule institution à toucher encore tous les jeunes, du moins si l'on associe dans cette affirmation l'école publique et l'école privée. Mais les missions de l'Ecole sont-elles aujourd'hui suffisamment claires ? Et que fait-elle vraiment pour l'intégration ? Elle instruit, et plutôt bien, affirment les études comparatives internationales. Elle s'efforce aussi de former à des métiers à l'avenir de plus en plus imprécis, et pour des emplois qui se ferment parfois à certains élèves sous la pression xénophobe. Mais éduque-t-elle encore ? Et par quoi a-t-on remplacé l'éducation moralisatrice, patriotique et nationaliste de la Troisième république ? Les enseignant(e)s conçoivent-ils(elles) toujours leur profession comme associée à une mission civique comportant la transmission des valeurs éducatrices de la nation ? Que penser, de ce point de vue, de la récente déclaration du secrétaire général de l'enseignement catholique affirmant que ces valeurs - la liberté, l'égalité et la fraternité - constituaient "le caractère propre de l'enseignement public", sous entendant ainsi, si l'on comprend bien, que leur transmission n'était pas l'affaire de l'enseignement privé, fut-il sous contrat ? Et les pouvoirs publics fixent-ils clairement l'importance de cette mission et donnent-ils aux enseignants les moyens de la mener à bien ? Hannah Arendt écrivait ceci à propos du double rôle des enseignants : "On ne peut éduquer sans en même temps enseigner; et l'éducation sans enseignement est vide et dégénère donc aisément en une rhétorique émotionnelle et morale. Mais on peut très facilement, poursuivait-elle, enseigner sans éduquer et on peut continuer à apprendre jusqu'à la fin de ses jours sans jamais s'éduquer pour autant."

La troisième série de questions est relative au rôle de sélection et de promotion que la nation française fait jouer à son Ecole - qu'on l'appelle méritocratie ou élitisme républicain -, rôle qui est parfois contesté sur le plan des idées ou paraît déstabilisé sur le plan économique par une scolarisation de masse submergeant maintenant l'enseignement supérieur. En effet, cette sélection sur la base du mérite scolaire est longtemps apparue comme le seul moyen de concilier l'idéal égalitaire avec la recherche de l'efficacité, dans une société productiviste fondée sur la concurrence. L'effort de solidarité est ensuite venu apporter une correction indispensable, de nature éthique et sociale, à la rudesse du tri méritocratique. Ce modèle est soumis, depuis les années soixante, à une double critique : en provenance d'une part de la sociologie qui peut l'accuser de dissimuler la reproduction des inégalités, et d'autre part de la philosophie qui peut le dénoncer comme reposant sur la promotion d'une oligarchie. Au-delà de ces critiques, sommes-nous bien certains que ce modèle politique - méritocratie plus solidarité - reste adapté, tant sur le plan des idées que sur celui des politiques sociales, aux conditions qui pourraient prévaloir demain, comme le sous-emploi structurel et les pressions démographiques et économiques du Sud sur le Nord ? Et sinon qu'imaginer et par quoi le

remplacer ? La progression du chômage, en particulier dernièrement chez les jeunes et les cadres, pose inévitablement la question de la pertinence de l'effort considérable entrepris par la nation pour l'enseignement, nous dira peut-être René Rémond. L'absence d'un véritable projet de société n'a-t-elle pas conduit ces dernières années à privilégier l'augmentation uniforme et très coûteuse du niveau de formation générale ? Une vision plus précise de la société que nous voulons - ou peut-être de celle dont nous ne voulons pas - peut-elle nous amener à revoir ce choix en intégrant cette fois-ci les dimensions axiologique, politique, économique et sociale des investissements éducatifs ?

La quatrième et dernière série d'interrogations vise l'émergence de ces structures politiques nouvelles de première grandeur que sont l'Europe d'une part et les Régions de l'autre. Leur création correspond sans doute à un progrès historique de la démocratie. Elles portent en elle nombre d'espoirs, notamment de solidarités nouvelles et - pour l'Europe - de paix continentale. On conçoit que ces institutions brûlent légitimement de pouvoir assumer des responsabilités éducatives. Mais sont-elles déjà capables de prendre le relais de l'Etat en la matière, en particulier pour intégrer les différences dans un projet commun et produire une identité collective ? L'Etat, par tradition, est en France le garant efficace et reconnu de la cohésion sociale. Peut-il se dessaisir de ses responsabilités dans un domaine aussi sensible de ce point de vue que l'éducation, au profit d'instances dont le souci principal semble être davantage aujourd'hui économique que civique ? A dessaisir l'Etat, n'est-ce pas la nation que l'on risque à terme d'atteindre ?

Voilà donc, Mesdames et Messieurs, les questions qui pourraient être, au cours de cette journée, au coeur de nos réflexions et de nos débats. Ce ne sont pas me semble-t-il des questions théoriques, elles balisent en fait nos pratiques quotidiennes, que nous soyons parents, enseignants, chefs d'établissement ou responsables ministériels. Avouons aussi que pour certains d'entre nous, dont je suis, elles nous contraignent à redécouvrir l'idée de nation. Préciser ces questions, tenter d'y apporter des réponses, c'est contribuer me semble-t-il à ce que les problèmes éducatifs soient traités, - par ceux à qui il revient de les traiter, partis et hommes politiques - de manière pertinente et réaliste, à l'opposé à la fois d'une certaine démagogie qui trouve commode de stigmatiser l'Education nationale, de dénoncer sans relâche sa prétendue incapacité à faire face aux problèmes de notre temps, et un nationalisme à tout crin qui distille la haine et vise à l'exclusion. Car la conception de l'Ecole et de la nation qui nous rassemble ici, j'en suis certain, bien au-delà de nos diversités, tiens dans l'adhésion raisonnée à des valeurs partagées. Certes, comme le remarquait Renan, "la nation est une âme, un principe spirituel, une communauté fraternelle constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a fait et de ceux qu'on est disposé à faire encore". "Elle suppose un passé", ajoutait-il. Mais la nation française, comme d'ailleurs plus largement la nation "à la française", a ceci de particulier qu'elle suppose un engagement raisonné, "un plébiscite de tous les jours" disait Renan, qui manifeste dans nos actes et nos paroles notre adhésion aux valeurs de liberté et d'égalité, et qu'en cela elle tend à l'universel et ne peut se passer de son Ecole.